

Cérémonie des vœux du 27 janvier 2018

Bonjour à toutes et à tous,

C'est un honneur et toujours un plaisir de vous accueillir au nom du conseil municipal afin de vous souhaiter une excellente année 2018.

J'aimerais cependant que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous aujourd'hui, ainsi que pour les familles qui sont dans la peine de la perte d'un être cher.

Je ne veux pas être trop long, mais je souhaitais néanmoins faire un petit bilan des opérations municipales arrivées à leur terme, et celles en cours.

- Le petit appartement au dessus de la mairie a été entièrement remis à neuf. Il ne nous reste plus qu'à trouver un locataire. Parlez-en autour de vous.
- Le mur de soutènement de la place de l'église qui s'était écroulé a été remonté et consolidé.
- La croix du cimetière a été entièrement restaurée et renforcée, celle de la place de l'église sablée afin de lui redonner de l'éclat.
- Tous les dysfonctionnements des cloches de l'église ont été résolus, le système campanaire est neuf et aux normes.
- Une dalle en béton a été coulée à l'entrée du parking de notre plage communale afin de pouvoir déplacer les bacs à ordures ménagères, ceux de tri, ainsi que le bac de récupération des textiles. Enfin, nous avons planté une haie de lavataires afin de les dissimuler davantage.
- Le croisement entre la départementale et la voie montant en face le camping de Rouquié est maintenant sécurisé et a totalement été remis à neuf et fleuri.
- Le pont du Bourget Sul Mouli avait besoin d'être refait entièrement. Ces travaux sont d'ores et déjà terminés et la voie est sécurisée et goudronnée.
- Il nous a paru important d'informer d'une manière moderne, pratique et « au jour le jour » les Montéliotes et les Montéliots. Le site officiel de notre commune est maintenant sur les rails et je n'ai eu personnellement que des félicitations quant à cette innovation.

- L'année 2017 devait voir l'avancement du dossier de nos périmètres de sécurité autour de nos captages et de nos bassins d'eau distribuée, c'est aujourd'hui chose faite. Je tiens tout particulièrement à remercier Philippe qui porte ce dossier lourd et complexe depuis plusieurs années. Nous allons maintenant entrer dans la phase travaux : chemins d'accès, modernisation et sécurisation des installations. Prochainement, un dossier spécial sera mis à disposition sur notre site afin de vous tenir informés.
- Les travaux de mise aux normes des bâtiments de notre mairie vont bientôt démarrer, normalement d'ici le printemps. Nous avons depuis six mois l'accord pour les subventions de l'État, de la Région ainsi que celle de notre sénateur. Ne manquait que celle de notre département.
Après une demande à notre député Philippe FOLLIOU, il aura fallu l'intervention de Daniel VIALETTE, président du Parc et vice-président du Département, afin de faire aboutir notre demande de subvention. Presqu'un an d'attente.
- Bien sûr, nous continuons, parallèlement, nos efforts en matière d'embellissement et de protection de la commune, et donc de valorisation de notre cadre de vie.

Petit rappel : Notre commune se présente au concours départemental des villes et villages fleuris, dans la catégorie des communes de moins de 250 habitants, depuis 2014. Nous avons obtenu cette année-là le 2^e prix. En 2015, le 2^e prix nous a également été décerné et nous avons été lauréat en 2016 pour le 3^e prix, plus le prix spécial « Végétalisation des Cimetières », et enfin le deuxième prix l'an dernier.

D'autre part, le conseil municipal a décidé d'adhérer à la Charte Régionale « Zéro Phyto ». La commune de Lamontéliarié s'est donc portée candidate au concours organisé par la FREDON, Fédération qui met ses compétences au service des collectivités locales pour les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. En 2017, sur notre secteur, 45 communes audoises, 17 gardoises, 49 héraultaises, 1 lozérienne, 25 des Pyrénées-Orientales, 1 tarnaise (Lamontéliarié) et 1 communauté de communes ont répondu à cet appel. La FREDON a remis aux lauréats un panneau portant la mention « Zérophyto » qui peut comporter une, deux, trois grenouilles, ou fin du fin, un papillon

pour récompenser le niveau d'engagement maximum. La commune de Lamontélarie est, quant à elle, sur le bon chemin ayant obtenu un panneau avec trois grenouilles, en place à l'entrée du village. Rendez-vous est donc pris cette année pour le papillon. Ici, je veux remercier Chantal, Éliane et tous les bénévoles grâce à qui nous pouvons nous inscrire dans ces diverses démarches environnementales.

Mon discours peut paraître pesant à ce sujet, et vous m'en voyez désolé, mais il me tient tellement à cœur.

Un mot maintenant sur notre nouvelle communauté de communes :

Une nouvelle ère s'est ouverte avec une Communauté de 19 communes, une baisse de notre représentativité en son sein, des interrogations sur la pérennité de petites communes comme la notre, et plus généralement sur la prise en compte des territoires ruraux.

Voilà maintenant les points importants concernant notre communauté de commune. Je ne vous reparlerai pas de la fusion, c'est chose faite. Le travail n'est pas encore terminé mais nous avons franchi une première étape et cette nouvelle communauté de communes est désormais en ordre de marche.

- Pour le tourisme : la création du nouvel Office de tourisme communautaire, **Monts et Lacs en Haut Languedoc**, qui comprend 7 bureaux d'information touristique dont le classement en catégorie 1 a été confirmé en 2017 et qui a accueilli cette année plus de 53 000 visiteurs.

Mise en place de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2018.

Un centre de bien-être qui a ouvert ses portes en juillet dernier et qui a été inauguré en novembre à Lacaune.

- Pour la voirie, harmonisation de la compétence voirie sur l'ensemble du territoire avec 323 km de voirie d'intérêt communautaire. Un peu moins de la moitié de nos voies communales reste tout de même à notre charge.
- Pour les déchets, extension des services de collecte des encombrants pour les particuliers et des cartons pour les commerçants, (exercée par l'ex-CCMHL).

Transfert de la gestion des déchetteries d'Anglès et de La Salvetat-sur-Agoût à Trifyl.

- Extension de la compétence éclairage public (exercée par l'ex-CCMHL) à l'ensemble du territoire avec mise en place d'une régie pour l'entretien des points lumineux (près de 5 000)
- Extension de la compétence sur l'aménagement des cœurs de village à l'ensemble du territoire.
- La mise en œuvre de la nouvelle compétence obligatoire cette année : GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- Une discussion sur la compétence eau/assainissement s'est engagée et une étude va être lancée dès cette année.

Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive et nous vous tiendrons régulièrement informé sur la vie de cette nouvelle intercommunalité.

Des inquiétudes également sur la baisse des dotations, sur la suppression de la taxe d'habitation. Les collectivités locales sont des acteurs économiques importants, et réduire leur dotation et donc leur ressource, c'est réduire leur investissement et leur action sur la vitalité et le dynamisme du territoire.

Je ne peux conclure sans remercier le personnel communal pour le travail accompli et son investissement sans faille, les membres de l'association Les Montéliots qui continuent à s'impliquer pour notre plus grande satisfaction et tous les bénévoles qui sont acteurs directs ou indirects pour le rayonnement de notre commune.

Vous l'aurez remarqué, cette année, nous n'avons pas reconduit le concours des maisons décorées pour Noël : pas assez de concurrents, économie d'énergie ?... on pourra en discuter si vous le voulez bien tout à l'heure.

Cette cérémonie des vœux est aussi et surtout un moment de convivialité et de partage, et je ne terminerai pas mon propos sans vous rappeler que nous avons eu le plaisir d'apprendre le 20 juin 2017 la venue de la petite Zoï, fille de Rosa et de François. J'ai le plaisir, au nom de la municipalité, de remettre à ses parents le traditionnel colis de bienvenue. (Remise du colis)

J'ai également eu l'honneur et la joie de célébrer le mariage de Betty GUILLOT avec Pascal BARTHE le 21 octobre 2017.

J'en ai terminé et je vous souhaite à nouveau une bonne année et un très bon après-midi.